

Synthèse socio-économique de la région

AUVERGNE - RHONE-ALPES

Avec 7 695 000 habitants en 2012, la région Auvergne - Rhône Alpes est la deuxième région française et une des plus importantes régions européennes en termes de population, derrière l'Île de France, la Lombardie et l'Andalousie, mais devant la Catalogne, Madrid, la région Flamande et de nombreux pays comme le Danemark, l'Irlande ou la Finlande. La région connaît actuellement le quatrième taux de croissance démographique de France métropolitaine (0,8% par an entre 2007 et 2012), derrière la Corse, le Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées et les Pays de la Loire et devant la Bretagne et l'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes. Elle gagne environ 58 000 habitants supplémentaires tous les ans (l'équivalent de la population de Chambéry), les 6/10^e par accroissement naturel et le solde par excédent migratoire. Si les tendances actuelles se poursuivaient, sa population augmenterait d'environ 1,2 million d'habitants supplémentaires d'ici 2040, ce qui représenterait la seconde croissance régionale en valeur absolue, juste après le Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (1,25 million) et devant l'Île de France (0,9 million). Elle atteindrait alors 8,9 millions d'habitants (dont 25% de personnes âgées de 65 ans et plus, contre 17% actuellement).

Entre 1999 et 2012, tous les départements de la région ont gagné des habitants, à l'exception de l'Allier et du Cantal. La Haute Savoie et l'Ain figurent parmi les dix premiers départements français pour la croissance démographique. Cinq autres départements, ainsi que la métropole de Lyon, ont un taux de croissance annuel moyen 2007-2012 supérieur à la moyenne France métropolitaine. Celui du Puy-de-Dôme et de la Loire (0,4%) est sensiblement plus faible. La Haute Savoie, la Savoie, l'Ain, la Drôme, l'Isère, et, dans une moindre mesure, le Puy-de-Dôme, disposent, comme la région, de deux moteurs de croissance démographique : l'excédent migratoire (attractivité) et l'excédent naturel (jeunesse de la population). L'Ardèche et la Haute-Loire, dont les territoires profitent du desserrement urbain de la vallée du Rhône et de l'agglomération de Saint-Etienne, voient leur population croître grâce à l'excédent migratoire. En revanche, dans l'Allier et le Cantal, départements les plus vieillissants, le faible excédent migratoire ne compense pas un fort déficit naturel. La population de la métropole de Lyon et de l'Isère, dont la croissance est de type métropolitain, n'augmente que grâce à l'excédent naturel.

La région est en effet fortement périurbaine : 80% de la population vit dans un grand pôle urbain ou dans une commune périurbaine (77% en France métropolitaine). Les « communes rurales isolées », à l'écart de l'influence urbaine, situées dans le Massif Central et dans les Alpes ne regroupent que 5% de la population, comme en moyenne en France métropolitaine. Ces espaces périphériques pèsent davantage dans le périmètre auvergnat, où ils représentent 16% de la population, que dans la partie rhônalpine de la région (3%). Dans cette dernière, la croissance démographique, qui se déploie dans l'axe du couloir rhodanien, est relativement homogène. Elle est cependant plus rapide le long du sillon alpin, autour du Grand Lyon et dans l'espace transfrontalier Genevois, qui est porté par la croissance économique de Genève. Ces deux grandes zones métropolitaines figurent parmi les espaces les plus dynamiques de France. En dix ans, la population augmente dans plus de huit communes sur dix de la région Auvergne - Rhône-Alpes.

Avec 2 200 000 habitants, Lyon est la deuxième aire urbaine de France, tandis que Grenoble (avec plus de 670 000 habitants dans l'aire urbaine) figure au 11^e rang. Saint-Etienne (510 000) et Clermont-Ferrand (470 000) se classent au 17^e et 19^e rang. En dehors de la

Métropole lyonnaise, la population des communes centre des grandes agglomérations augmente désormais très peu : la croissance se concentre dans les communes périurbaines, parfois éloignées : les communes de moins de 2 000 habitants représentent 28% de la population régionale, mais 44% de sa progression depuis 1999. Soutenue par l'étalement urbain, l'augmentation du nombre de propriétaires est l'une des plus fortes de métropole (+ 25% depuis 1999).

Auvergne - Rhône-Alpes fait globalement partie des régions favorisées : c'est la 2^e de France, après l'Île de France, pour le revenu fiscal par unité de consommation (elle se place devant la Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Ses taux d'allocataires du RSA ou de bénéficiaires de la CMU comme son taux de chômage sont structurellement inférieurs à la moyenne française. La part des personnes à bas salaire (20%) est cependant légèrement supérieure à la part nationale (19,6%), en raison essentiellement de l'ampleur de l'emploi saisonnier dans les stations touristiques de montagne.

Toutefois, la région compte de nombreux territoires marqués par la précarité sociale, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. La carte des taux de précarité témoigne d'un gradient allant du nord-est de la région, très favorisé (espace transfrontalier genevois), vers le sud et l'ouest, où certains territoires ruraux connaissent des taux de précarité et de chômage élevés. En raison notamment du faible niveau des retraites agricoles, la part des habitants sous le seuil de pauvreté est forte dans les campagnes enclavées des départements de la Haute-Loire et du Cantal. Les zones rurales du sud de l'Ardèche et de la Drôme, plus attractives, sont cependant touchées par l'inadéquation du marché du travail au profil des demandeurs d'emploi, et l'éloignement des grands pôles d'emploi métropolitains. Région intermédiaire entre le nord et le sud, Auvergne - Rhône-Alpes compte une part de population immigrée (8,6%) dans la moyenne de la France métropolitaine. Cependant la partie rhônalpine (9,4%), urbaine et frontalière, contraste avec le territoire auvergnat (4,9%).

L'économie régionale est la deuxième de France. Elle se caractérise avant tout par sa diversité : son principal moteur historique est industriel, mais les fonctions métropolitaines supérieures sont également bien représentées dans ses grandes agglomérations, et l'économie résidentielle est tirée par l'attractivité démographique (y compris celle de Genève, à l'est), par la richesse relative de la population, et par un secteur touristique dynamique, avec le second parc hôtelier de France.

Avec 239 milliards d'euros en 2012, le PIB régional représente 12 % de celui de la France métropolitaine, loin cependant de l'Île de France (30 %). La région pèse, en 2012, 16 % de la valeur ajoutée industrielle française, 13% de la construction, 11 % du tertiaire marchand et non marchand, et 8 % de la valeur ajoutée agricole. Les niveaux de PIB par emploi et par habitant sont nettement plus élevés que les moyennes des régions de province, mais légèrement inférieurs à la moyenne métropolitaine, compte tenu du poids de la région capitale. Entre 1990 et 2012, la richesse produite en Auvergne - Rhône-Alpes a augmenté de 1,6% par an, un peu plus qu'au niveau national, et la région est passée du 4^e au 2^e rang des régions de province pour le PIB par emploi, en raison d'un positionnement sectoriel positif dans l'industrie et le tertiaire marchand. Elle se place après la Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Le niveau d'études de la population est légèrement plus élevé qu'en moyenne : 44 % des habitants ayant achevé leurs études disposent d'un diplôme égal ou supérieur au Bac (43 % en France métropolitaine). Dans ses huit pôles d'enseignement supérieur, la région compte plus de 300 000 étudiants dont 12 % en école d'ingénieurs ou de commerce, et 35 000 chercheurs (deuxième rang national, très loin cependant de l'Île de France et ses 103 000 chercheurs). Elle figure au 2^e rang, après la région capitale, pour le nombre d'établissements et de salariés des pôles de compétitivité, et les PME régionales innover plus que la moyenne.

La région compte environ 3 200 000 emplois, dont 2 900 000 emplois salariés. Avec près de 500 000 emplois industriels (et 515 000 dans les services productifs), c'est la première région industrielle de province. Ses effectifs strictement industriels dépassent ceux de l'Île-de-France (470 000), mais l'emploi dans les services productifs n'atteint pas le tiers de celui de la région capitale. La plupart des grands secteurs industriels y sont présents, même si le



poids de la fabrication de matériels de transport est plus faible qu'ailleurs. Les industries agro-alimentaires sont le deuxième employeur industriel de la région après la métallurgie, mais en valeur relative, d'autres secteurs sont également spécifiques du territoire, comme les équipements électriques, les machines et équipements, le textile, la pharmacie, les produits en caoutchouc et en plastique, la chimie et l'électronique. En 2014, la région, à l'origine de 12% des exportations nationales, pèse 21% des exportations d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique, et des produits en caoutchouc et en plastique, 17% des produits chimiques et des produits manufacturés divers, 16% des produits métallurgiques et produits métalliques.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 590 000 emplois publics. Très majoritairement urbains, ils se concentrent dans les grandes villes. La fonction publique d'État, les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière représentent respectivement 43%, 34% et 23% de ces emplois. Rapporté à la population résidente, l'emploi public de la région affiche cependant un taux plus faible que dans le reste de la métropole, en raison de l'importance de l'emploi productif dans la région.

Au cours des vingt dernières années, la France a subi deux récessions économiques, c'est-à-dire deux périodes de recul du PIB. La récession de 1993 fut plus brève et la baisse de l'activité moins intense qu'en 2008-2009. Comme au niveau de la France, l'emploi de la région Auvergne - Rhône-Alpes a lourdement chuté entre 2008 et 2010, davantage dans sa partie auvergnate que dans le territoire rhônalpin. Depuis, il augmente d'environ 2,5% par an, dépassant légèrement aujourd'hui son niveau atteint en 2007. La hausse est concentrée dans la zone d'emploi de Lyon, tandis que celles de Saint Etienne, Oyonnax et Montluçon conservent un niveau d'emploi inférieur à celui atteint en 2007. Le taux de chômage régional, au 4ème trimestre 2014, reste nettement inférieur à la moyenne de France métropolitaine (8,9% en Auvergne comme en Rhône-Alpes contre 10.0 %).

La métropolisation croissante de l'économie tend à accentuer les déséquilibres économiques infra-régionaux, au détriment des territoires ruraux et des petites villes industrielles. Les quatre départements auvergnats, moins tournés vers les services marchands qu'ailleurs, subissent, depuis deux décennies, un long décrochage économique. En revanche, les départements du Rhône, de la Drôme, de la Savoie, et de l'Isère, se sont distingués par une forte croissance avant la crise, et par un meilleur rebond en 2010-2011, en raison notamment d'un bon positionnement dans certains secteurs porteurs (services productifs, santé, pharmacie, biotechnologie, électronique, équipements...). L'Ain, la Haute Savoie, l'Ardèche et la Loire ont moins profité de l'essor du marché mondial des années de croissance, puis de la reprise de 2010-2011, mais les deux premiers bénéficient de l'économie résidentielle liée au desserrement des agglomérations de Lyon et de Genève, ce qui contribue à limiter la hausse du taux de chômage, inférieur à la moyenne.

Au quatrième trimestre 2014, quatre départements (la Drôme, l'Ardèche, l'Allier et la Loire) et neuf zones d'emploi (Aubenas, Montélimar, Montluçon, Roman sur Isère, Vichy, Thiers, Roanne, Valence, Saint-Etienne) ont un taux de chômage égal ou supérieur à la moyenne nationale métropolitaine (10.0%). Le Cantal, l'Ain, l'Isère, les deux Savoie, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme se situent en revanche nettement en dessous. Le Cantal a le 2° taux de chômage le plus bas de France, et l'Ain le 4°.

